

**Mobilisations du
23 au 25 novembre**

**VIOLENCES SEXISTES
ET SEXUELLES**

**ELLES DOIVENT
CESSER !**

Alors que Macron avait annoncé faire de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles la « Grande cause de son quinquennat », SUD éducation constate qu'aucune mesure n'a été mise en place ni pour prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail ni pour accompagner les victimes.

Chaque jour, en France, des femmes sont victimes de violences psychologiques, verbales, économiques, médicales, physiques ou sexuelles. Tous les deux jours, une femme est assassinée par son conjoint ou ex-conjoint : déjà 133 féminicides depuis le 1er janvier 2019 (en augmentation par rapport à 2018 où l'on avait recensé 121 féminicides).

éducation
SUD
Union
syndicale
Solidaires



**CONTRE TOUTES LES FORMES DE
VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES,
SUD ÉDUCATION APPELLE À PARTICIPER
MASSIVEMENT À TOUTES LES INITIA-
TIVES À L'OCCASION DES JOURNÉES
DE LUTTES DU 23 AU 25 NOVEMBRE.**

INÉGALITÉS DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Si 1 femme sur 5 affirme avoir vécu des situations de violences au travail, seulement 5 % portent plainte pour les dénoncer. Elles comprennent insultes, discriminations, harcèlement, menaces, chantage, mais aussi les agressions physiques et sexuelles. Les femmes les plus exposées au harcèlement sont celles qui subissent des discriminations liées à leur origine et à leur identité de genre et/ou leur orientation sexuelle. Dans le cadre du travail, ouvrières et salariées précaires et dans une moindre mesure les professions intermédiaires subissent une pression

sexuelle plus intense que celle des autres catégories sociales.

La circulaire du 9 mars 2018, qui prévoit la protection des victimes de violences sexistes et/ou sexuelles, n'est pas appliquée : les collègues qui ont dénoncé les violences subies n'ont bénéficié ni de protection ni d'accompagnement convenables. Pourtant l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité des agent-e-s sur leurs lieux de travail !

RAS-LE-BOL DE L'ÉDUCATION AUX INÉGALITÉS

Les travailleuses de l'Éducation Nationale subissent aussi le sexisme de l'institution dans l'évolution de leur carrière. 12 % des femmes sont à temps partiel, contre 3 % des hommes, avec des conséquences sur la rémunération et l'avancement. Plus les élèves sont jeunes plus la profession est féminisée : en 2006, 80 % des enseignant-e-s du primaire sont des femmes alors qu'elles ne sont que 35 % dans les universités. Chez les agent-e-s, la répartition du travail est sexuée : aux hommes les postes de techniciens et de chefs cuisine, aux femmes les tâches dites polyvalentes (le nettoyage ou le service des repas).

Le système scolaire perpétue les violences de genre et contribue à les fabriquer auprès des

élèves. Quel exemple la hiérarchie donne-t-elle aux élèves en ne protégeant pas les personnels victimes de violence et en octroyant l'impunité aux agresseurs sexuels ? Quel modèle social l'institution leur propose-t-elle en n'agissant pas pour abolir le système patriarcal et la division sexuée du travail ?

L'éducation proposée aux élèves véhicule l'invisibilisation et l'infériorisation des femmes, et, les enferme dans des rôles binaires en fonction des genres stéréotypés filles/garçons qui entravent leur émancipation. D'ailleurs, les femmes, absentes ou très minoritaires dans les programmes scolaires ne sont pas érigées en modèles. Et pourtant, elles existent !

A L'ÉCOLE : UNE ÉDUCATION NÉCESSAIRE AUX SEXUALITÉS

Rappelons qu'à l'école, si les garçons sont plus exposés à la violence (insultes, bagarres...), les filles, subissent plus d'agressions sexuelles et sexistes (baisers imposés, jeux où on doit toucher leurs fesses dans la cour de récré, et surtout cyber-harcèlement). Afin que cessent les violences, l'école doit éduquer aux sexualités, dans une perspective non hétéro-centrée, en insistant sur l'éducation au consentement.

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires